

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 22 MARS 2022

L'an deux mille vingt-deux, le mardi 22 mars à 18h, le Comité Syndical du PETR Pays Comminges Pyrénées, régulièrement convoqué le mercredi 16 mars, s'est réuni à la Salle des fêtes de La Serre de Villeneuve-de-Rivière sous la présidence de Monsieur François ARCANGELI, Président.

Délégués en
exercice : 52

Délégués présents
avec voix
délibérative : 30

Quorum atteint

Votes pour : 30
Vote contre : 0
Abstention : 0

Délégués titulaires présents : 21 (avec le Président)

CC Cagire Garonne Salat (5) Michel-Claude ABADIE – Jean-Claude DOUGNAC
Raymond JOUBE – Marie-Christine LLORENS
Corinne ORTET

CC Cœur et Coteaux du Comminges (10) Magali GASTO OUSTRIC – Alain FRECHOU
Julien LACROIX – Jean FERRERE
Céline LAURENTIES BARRERE – Alain BOUBEE
Elisabeth ROUEDE – Jean-Yves DUCLOS
Michel DE GAULEJAC – Emilie SUBRA

CC Pyrénées Haut Garonnaises (5) Alain PUENTE – Michel LADEVEZE
Philippe CRAMPE – Jean-Pierre REBONATO
Gérard BRILLET

Délégués titulaires excusés :

CC Cagire Garonne Salat Philippe GIMENEZ – Marise MOURLAN
Raymond NOMDEDEU – Brigitte SEGARD

CC Cœur et Coteaux du Comminges Philippe BRILLAUD – Jean-Claude DURROUX
Yves-Pierre BARRAU – Pierre SAFORCADA

CC Pyrénées Haut Garonnaises Denis MARTIN – Eric AZEMAR – Patrick SAULNERON
Dominique BERRE – John PALACIN

Délégués titulaires présents ayant procuration : 3

CC Cœur et Coteaux du Comminges (1) Alain FRECHOU pouvoir de Jean-Claude DURROUX

CC Pyrénées Haut Garonnaises (2) Alain PUENTE pouvoir de Denis MARTIN
Serge COLLA pouvoir de Patrick SAULNERON

Délégués suppléants présents ayant voix délibérative : 6

CC Cagire Garonne Salat (3) Henri GOIZET – Claudette ARJO
Jean-Charles ROSELLO

CC Cœur et Coteaux du Comminges (2) Gérald DAMEINS – Sébastien DAVAND

CC Pyrénées Haut Garonnaises (1) Serge COLLA

Délégués suppléants excusés :

CC Cœur et Coteaux du Comminges Monique REY – Annabelle FAUVERNIER





Délibération n°2022-02-01
Approbation du compte-rendu du Comité Syndical du 1^{er} mars 2022

Considérant l'ordre du jour du Comité Syndical du 1^{er} mars 2022, qui était le suivant :

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du compte-rendu du dernier comité syndical
- Débat d'orientations budgétaires 2022
- Adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire du CDG 31
- Schéma Régional des Carrières Occitanie

Points d'information

- La politique contractuelle du PETR Pays Comminges Pyrénées

Agenda

Questions diverses

Considérant que le compte-rendu a été adressé par mail le 14 mars 2022.

Aucune observation n'est formulée.

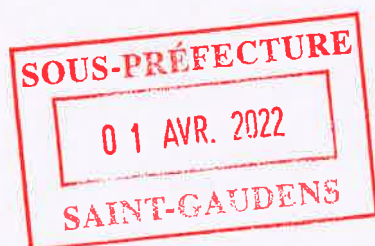
Le Comité Syndical,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1

d'approuver le procès-verbal du Comité Syndical du 1^{er} mars 2022.



Pour extrait certifié conforme,
Le Président,

Acte rendu exécutoire après transmission en préfecture le : **01 AVR. 2022**
Et publication, affichage ou notification le : **01 AVR. 2022**